

PROVINCE DE QUÉBEC
École secondaire La Frontalière
Commission scolaire des Hauts-Cantons

138

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Mélanie Thibault, le 19 décembre 2018, à 18 h 30, à la salle de conférence de l'école La Frontalière.

Présences :

- ▶ parents: Mélanie Thibault, Mélanie Néron et Karo Madore
- ▶ personnels: Sylvie N. Romain, Jean-François Hamel, Pierre Moses, Bérangère Dubreuil et Sophie Langlois
- ▶ élève(s): Rozalie Gaudreau et Léa Morin-Borduas
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
- ▶ commissaire: François Lessard
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Bianca Lemieux

CE005-18-880

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2018
3. Suivi au procès-verbal
 - 3.1 Choix du nouveau membre
 - 3.2 PEVR
4. Questions du public
5. Budget : Mesures dédiées
6. Temps alloué à chaque matière (grille-matières 2019-2020)
7. Échéancier général – ajout(s)
8. Besoin en biens et services, amélioration, aménagement, transformation et réfection des locaux ou de l'immeuble
9. Plan triennal
 - a) Liste et actes d'établissement
 - b) Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles
 - c) Liste des services éducatifs offerts dans les écoles et les centres
 - d) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
10. Information de la direction
 - 10.1 Avancée du projet éducatif

- 10.2 Présentation des activités en orientation scolaire
- 10.3 Planification du programme d'éducation à la sexualité
11. Information du commissaire
12. Information du comité de parents
13. Information des membres du personnel
14. Information des élèves
15. Correspondance
16. Autres points
17. Prochaine rencontre
18. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Karo Madore, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

CE005-18-881 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2018

Correction : retirer le nom de Catherine Blanchet de la liste des personnes présentes.

Sur la proposition de Mélanie Néron, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2018 avec la correction apportée.

ADOPTÉE

► SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Poste vacant représentant parent sur le conseil d'établissement

Afin de combler le poste vacant de représentant des parents sur le conseil d'établissement, un affichage de poste a été transmis aux parents par courriel.

Nous avons reçu trois candidatures. Une des personnes candidates s'est retirée. Une des deux personnes candidates en liste n'était pas éligible puisqu'elle était tuteure d'un élève et non parent. Par conséquent, c'est madame Karine Masson qui comblera le poste laissé vacant par madame Sonia Gagné au conseil d'établissement.

- PEVR (Projet Engagement Vers la Réussite)

Monsieur Émond procède au dépôt du format condensé du PEVR. La version longue sera lancée officiellement en janvier 2019.

► QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler

CE005-18-882 MESURES BUDGÉTAIRES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES À NOTRE ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

- Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

- Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2018-2019 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;
- Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2018-2019 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;
- Considérant les montants attestés par la Commission scolaire des Hauts-Cantons comme étant transférés au budget de notre école;
- Considérant le formulaire ci-annexé, « Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour la mesure 15026 »;

Sur la proposition de Bérangère Dubreuil, il est résolu de confirmer que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire des Hauts-Cantons ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour la mesure 15026.

ADOPTÉE

CE005-18-883 TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE (GRILLE-MATIÈRES 2019 – 2020)

Monsieur Émond dépose la grille-matières 2019 - 2020 pour chacune des matières offertes à La Frontalière. Il précise qu'elle n'a subi aucune modification.

- Considérant que l'équipe école a approuvé la reconduction de la grille-matières pour l'année 2019 – 2020;

Sur la proposition de Sophie Langlois, il est résolu d'approuver la grille-matières 2019 – 2020.

ADOPTÉE

▶ **ÉCHÉANCIER GÉNÉRAL 2018 – 2019**

Monsieur Émond donne de l'information concernant l'ajout d'événements au calendrier des activités de l'école. Cependant, ces activités n'ont pas à être approuvées, car elles ne nécessitent pas de changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.

▶ **BESOINS EN BIENS ET SERVICES, AMÉLIORATION, AMÉNAGEMENT, TRANSFORMATION ET RÉFECTION DES LOCAUX OU DE L'IMMEUBLE**

M. Émond présente un document où apparaissent les demandes de l'école en travaux d'investissements dans le bâtiment et celles relatives à l'achat de mobilier, appareillage et outillage, et ce, pour la prochaine année scolaire.

▶ **ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Hugues Émond nous explique la raison d'être de ce document et vérifie, avec les membres, l'exactitude des informations. L'acte d'établissement 2019 - 2020 renseigne sur l'utilisation des locaux dans notre école. Après consultation, les actes d'établissement des écoles seront adoptés au conseil des commissaires.

▶ **RÈGLES RELATIVES AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES**

Monsieur Hugues Émond donne de l'information concernant les règles relatives aux critères d'inscription des élèves. Ces dernières incluent : les dispositions législatives, les procédures d'inscription, les critères d'inscription et les règles relatives à la fréquentation d'une école d'une autre commission scolaire pour l'année scolaire 2019-2020. La période officielle d'inscription de notre commission scolaire sera du 13 au 20 février 2019

▶ **LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS**

Monsieur Hugues Émond nous présente la liste des services éducatifs qui seront offerts dans les écoles de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons pour l'année scolaire 2019 – 2020. Ceux offerts à la Frontalière apparaissent à la dernière page du document.

▶ **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION & DE DESTINATION DES IMMEUBLES**

Monsieur Hugues Émond dépose, pour consultation, le plan de répartition & de destination des immeubles de la commission scolaire pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

▶ **INFORMATION DE LA DIRECTION**

- **AVANCÉE DU PROJET ÉDUCATIF :**

M. Émond explique le parcours qui a été fait à date pour l'élaboration du projet éducatif de La Frontalière. Il mentionne que le résultat au sondage «Ton opinion est importante», qui a été tenu auprès de tous les élèves, a été utilisé pour établir les orientations que notre équipe école souhaite voir au contenu du projet éducatif. Les deux premiers chantiers ont permis de faire ressortir les trois valeurs que l'école prônera dans les prochaines années, soit : l'engagement, la bienveillance et l'estime de soi.

Les prochains chantiers permettront d'établir notre vision et la mission que nous valoriserons pour le segment 2018 à 2022.

- **PRÉSENTATION D'ACTIVITÉS D'ORIENTATION**

Une lettre du ministère de l'éducation concernant l'implantation de l'enseignement de contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) est déposée aux membres du conseil. Cet enseignement est en implantation cette année à la Frontalière, mais sera obligatoire dès septembre 2019 pour tous les élèves du 1^{er} cycle. Un tableau présentant les contenus abordés cette année par nos professionnels est également déposé.

- **PLANIFICATION DE PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ**

Un recensement des pratiques/activités/thématiques en lien avec l'éducation à la sexualité a été effectué auprès de tous les intervenants de l'école l'an passé. Cet exercice nous a permis de conclure que les contenus enseignés dépassent les attentes du

ministère de l'éducation au regard du programme obligatoire d'éducation à la sexualité qui sera déployé en janvier 2019. Par ailleurs, on peut trouver sur le site internet de la commission scolaire, un onglet d'information pour les parents qui souhaitent en savoir davantage sur les thèmes abordés pour chaque degré.

► **INFORMATION DU COMMISSAIRE**

Monsieur Lessard divulgue que le Projet Éducatif Vers la Réussite a été présenté dans toutes les écoles durant l'automne.

Le conseil des commissaires regarde avec attention l'implantation du nouveau programme d'éducation à la sexualité qui procèdera à son déploiement en janvier 2019.

Le ministère de l'éducation planche sur un projet de taux unique de taxes scolaires.

En terminant, il mentionne qu'une réforme de la gouvernance scolaire est à l'étude actuellement au gouvernement. Ce dossier est à suivre.

► **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Néron mentionne que le comité de parents a procédé aux choix de deux nouveaux commissaires-parents pour siéger au conseil des commissaires.

► **INFORMATION DU PERSONNEL**

Les représentants des différentes catégories du personnel n'ont pas d'information particulière à divulguer.

► **INFORMATION DES ÉLÈVES**

Les représentantes des élèves nous informent de l'agenda du conseil des élèves :

- Le projet «Espace citoyen» sera finalisé durant la présente année;
- Activités de Noël du vendredi 21 décembre :
 - i) 3^e période : offre d'activités diverses pour tous les élèves
 - ii) 4^e période : présentation d'un spectacle de magie à la place publique par le magicien-humoriste, Martin Rozon.

On souligne également la mise sur pied du concours «Décore ta porte». Ce concours lancé par les Jeunes Aidants invitait les membres du personnel à décorer leur porte pour le temps des Fêtes. Le conseil des élèves a fait du pouce sur cette idée en invitant les élèves à décorer leur porte de casier sur le même thème. Pour conclure ce concours, des prix seront remis durant la semaine précédant le congé des fêtes.

► **CORRESPONDANCE**

Rien à signaler

► **AUTRES POINTS**

Rien à signaler

► **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 22 janvier, à 18 h 45.

CE005-18-884 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de Bérangère Dubreuil, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 00.

ADOPTÉE

président

registraire